



Quatre mesures visant à faciliter l'investissement en Haïti ont été adoptées à l'issue du premier forum des états généraux sur l'investissement, annoncé mercredi le ministre du commerce et de l'industrie Wilson Leau tirant un bilan positif de l'évènement.

« L'objectif de cette activité était de réunir les principaux acteurs concernés pour identifier les facteurs servant d'obstacles à l'investissement et d'en apporter des solutions », a déclaré M. Leau qui s'est dit agréablement surpris par la qualité des différentes interventions.

Après l'identification des différents problèmes dans le secteur, quatre mesures ont été adoptées par les intervenants, a fait savoir le ministre.

Comme l'avait souhaité le président de la République dans son discours de circonstance lors de l'ouverture du Forum, un comité de pilotage sera formé pour assurer le suivi des différentes décisions prises à partir des points discutés durant les deux jours du forum.

Comme autre mesure, le ministre a annoncé la création d'un groupe de travail sur l'élaboration d'une politique d'investissement dans le pays.

La mise en place d'un groupe de travail sur la législation des affaires haïtiennes, et la mise sur pied d'un centre d'encadrement de l'entreprise et de l'entrepreneuriat, sont les deux autres dispositions prises par les organisateurs et intervenants du Forum, a fait savoir le numéro 1 du MCI.

Le groupe de travail qui devra se pencher sur la législation des affaires sera coordonné par le professeur en droit Me Bernard Gousse. Il a pour mission d'identifier les lois qui méritent d'être réadaptées, celles qui méritent d'être refaites. Ce groupe doit également réfléchir sur la rédaction des nouvelles lois, a indiqué M. Laleau.

Le ministre a ajouté que ce groupe devra également discuter avec les parlementaires sur la pertinence des lois qui entravent les démarches relatives à l'investissement dans le pays.

Par ailleurs M. Laleau a invité les différents secteurs à s'engager dans la lutte contre l'insécurité considérée par certains comme l'un des facteurs contraignants en matière d'investissement.

« Etant donné que la sécurité est un bien public, il faut déclarer l'insécurité comme un mal public », a déclaré le professeur d'université.

Wilner Jean Louis

Jnlouis2010@yahoo.fr